# dolling.

#### DÉPARTEMENT ORGANE RÉPUBLICAIN

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 contimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les an-nonces pour le Journal. PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent. RÉCLAMES — .....

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## La révision constitutionnelle

La révision est un de ces sujets de conversation dont on peut dire, comme de la chanson du « beau petit navire, » « si cette histoire vous amuse, nous allons la recommencer. » Pour le journaliste, c'est un article auquel ne s'applique pas la maxime de droit criminel: non bis in idem. Et, en effet, au moment où vous vous y attendez le moins où vous vous figurez que vous allez, en toute liberté, pouvoir, sur la carte du Transvaal, suivre les allées et venues des brigades anglaises, ou, sur la carte parlementaire, vous initier aux menées sourdes, aux embuscades qui menacent les détenteurs de portefeuilles ministériels, juste à ce moment, un représentant du peuple surgit qui demande la révision!

C'est ainsi que M. Mesureur, l'honorable président de la commission du budget, a utilisé ses loisirs en préparant un projet de loi pour lequel il sollicite l'argence et par lequel il menace la Constitution.

M. Mesureur n'est pas le premier venu, il connait très bien la vie parlementaire, dessus et dessous compris ; il sait ce qu'il convient de dire et de faire pour ne pas détonner dans ce milieu toujours en ébullition. Pour qu'il se soit décide à prendre cette initiative et à proposer un nouveau règime pour notre Constitution, c'est qu'il croit, c'est que d'autres croient avec lui, que cette Constitution est bien malade.

Nous ne dirons pas que sa santé est parfaite, mais elle se soutient tout de même, elle va, elle marche, elle avance, malgré la violence de ceux qui voudraient l'arrêter et la faire rétrograder, malgré le zèle maladroit d'autres qui se plaignent qu'elle ne va pas assez vite, qui poussent ferme et fort, sans regarder devant eux, et qui voudraient la voir galoper au risque de se rompre le cou et de tout détraquer.

M. Mesureur estime que la Constitution de 1875 est vieillotte, qu'elle ne suffit plus aux aspirations ni aux besoins matériels du temps présent, qu'il est possible de l'améliorer, de lui faciliter la marche en avant, il indique les voies et moyens.

C'est le droit absolu de cet honorable député comme de tout autre d'affirmer tout haut ce qu'il croit bon et juste et utile. C'est son devoir comme citoyen et comme représentant du peuple, et, si la Cour le blâme, il s'en.... soucie, comme dit l'autre. « Laissez-dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vons pendre, mais publiez votre pensée. »

Et, pénétré de ce principe à la Paul-Louis Courier, M. Mesureur a publié sa pensée!

Mais le malheur a voulu que les membres du groupe parlementaire auquel il appartient, n'ont pas été tous de cet avis, et qu'ils ont trouvé que leur collègue partait ou trop tôt ou trop tard. On a trouvé aussi que cette initiative était intempestive parce qu'elle était de nature à créer des difficultés au ministère.

De là à accuser M. Mesureur des plus noirs desseins, des plus machiavéliques complots, il n'y avait qu'un pas.

D'autre part, si à gauche on n'est

pas impatient de réviser la Constitution, ce n'est pas l'envie au fond qui manque. On ne se dissimule pas les faiblesses, les imprudences, les traquenards dont le vieux parti de 1875 porte manifestement les indices.

Souvent la République a vécu, non pas grâce à sa Constitution, mais en dépit d'elle. Il faut même qu'elle ait en la vie chevillée dans le corps, pour avoir subi, sans trop de pertes de substance, les ravages de la diathèse monarchique et cléricale dont elle avait les germes, par suite de l'inoculation savante des législateurs de 1875. Il y aurait donc lieu à réviser ?

Mais l'opération serait-elle sans danger ? La question mérite réflexion. De là les hésitations des républicains sincères, les répugnances même devant la proposition Mesureur.

Au fond, ce qu'il faudrait réviser, ce n'est pas la Constitution de 1875, ce sont les hommes politiques chargés de l'appliquer et dont la sincérité, l'habileté laissent vraiment trop à désirer. Une Constitution vaut d'après la façon dont on l'exécute. Le cavalier fait la monture. Quand on veut réformer son cheval sous prétexte qu'il ne marche pas, il faut d'abord s'assurer soi-même que l'on sait le monter et que l'on est capable de le dresser aux allures qui permettent d'aller vite, longtemps et sûrement.

C. R.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 avril 1900

La Chambre reprend la discussion du budget tel que le Sénat l'a modifié.

Sur le budget de l'agriculture, M. Honoré Leygues développe un amendement tendant au rétablissement de 10.000 francs pour la création d'une station œnologique à Toulouse, repoussé par le Sénat.

L'amendement, malgré la commission, est

M. Augé demande le rétablissement des 500.000 francs pour subventionner les propriétaires dont les vignes sont atteintes de maladies et parer à l'augmentation du prix du sulfate du cuivre. Ce crédit avait été repoussé par le Sénat.

Après discussion à laquelle ont pris part MM. Delpech, Cantaloup, Lasies, Leygues, Nar-bonne, la Chambre rétablit le crédit par 270 voix contre 217

On passe au budget des finances.

La Chambre rétablit une disposition accordant la personnalité civile à l'Ecole supérieure

L'ensemble du budget est ensuite adopté

par 492 contre 33. M. Lerolle demande que dorénavant on retarde le voté ordonnant l'affichage d'un

Renvoyé à la commission du réglement. La Chambre vote un crédit de 1 million en faveur des victimes de diverses catastrophes.

Le budget des finances revient du Sénat avec quelques modifications. La Chambre repousse toutes ces modifica-

Le crédit de 500.000 en faveur des vignerons du midi est repoussé, à la demande de la com-La Chambre, voulant terminer son travail,

avant de partir en congé, décide qu'elle tiendra une séance de nuit. A cette seance, ouverte à 11 heures 40, M. Ferroul dit qu'à Narbonne on refuse de com-

muniquer les listes électorales municipales closes depuis le 31 mars. M. Waldeck-Rousseau dit qu'il en télégra-

phie au préfet de l'Aude, pour l'inviter à rappeler le maire de Narbonne au respect de la loi et à le révoquer s'il résiste.

M. Millevoye interpelle M. Leygues au sujet

de la révocation de M. Dousset, professeur au collège Stanislas, nationaliste endurci.

M. Leygues repond que M. Dousset fait de la politique pour la Ligue de la Patrie française et attaque le gouvernement dans des articles de

Enfin, le président consulte la Chambre sur

le jour de sa prochaine séance. La date du 22 mai est adoptée. A minuit 40 la séance est levée.

## Sénat

Séance du 12 avril 1900

Le Sénat examine la façon d'équilibrer le budget que la Chambre vient de dépasser de 2.700.000 francs.

Il repousse un grand nombre d'amendement et de demandes de crédit. L'ensemble du budget modifié est adopté par

Le Sènat décide qu'il y aura séance de nuit. En effet à 9 heures 40, la séance est reprise. Le président du conseil demande que le budget tel que la Chambre le lui renvoie soit

Le Sénat donne satisfaction au gouverne-

Puis il s'ajourne au 22 mai.

## Au Transvaal

Le War-Office, après quelques jours de réflexion s'est décidé à parler au sujet des défaites récentes des troupes anglaises à Meerkatsfontein. Il prétend aujourd'hui que la nouvelle est controuvée.

Cependant, le War-Office ne nie pas quand même qu'à Bloemfonteim les Anglais ont subi un échec sérieux : il se contente de dire que le véritable chiffre des prisonniers anglais s'élève à peine à 1000 au lieu de 1800.

Il n'en est pas moins vrai qu'à Londres l'émotion est assez grande pour que le gouvernement de la reine se voit obligé à rappeler immédiatement les généraux malheureux, parmi lesquels le général Gotacre.

C'est bien un aveu, quoiqu'en disele War-Office, que les Anglais ne sont pas au bout de leurs peines.

## INFORMATIONS

## L'Exposition Universelle

A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition, M. Loubet a levé toutes les punitions dans les armées de terre et de mer et dans les écoles du gouvernement. Il a en outre demandé aux ministres de la guerre et de la marine de faire allouer une ration de vin à tous les hommes et aux équipages de la flotte.

## Les radicaux socialistes

Le groupe radical-socialiste a nommé un comité de permanence qui sera chargé de le convoquer en cas de besoin, pendant les vacances. Ce comité est composé de MM. Merlou, Arbouin, Astier, Gaston Doumergue, Baudon, Charles Bos, Périllier, Gouzy, Massé et Abel Bernard.

M. Merlou a été chargé d'adresser les convocations. Le groupe a, en outre, chargé MM. Gouzy et Astier de rédiger une brochure de propagande sur la réduction du service militaire à deux ans. M. Gouzy y traitera la partie militaire et technique, et M. Astier, qui a déjà déposé une proposition tendant à la suppression des dispenses, y étudiera cette question.

## M. Léon Bourgeois et le Nationalisme.

Dans une réunion organisée à la salle

Wagram, M. Léon Bourgeois a parlé de patriotisme:

« Nationalisme, a-t-il dit, que veut dire ce mot et que cache-t-il ? Quelqu'un peut-il avoir en France le monopole du patriotisme? S'il fallait un jour prouver son patriotisme, je ne pense pas que personne doute du patriotisme de son voisin.

« La création du parti nationaliste n'est qu'une opération de politique intérieure où la patrien'a rien à faire. »

L'orateur estime que c'est la destruction de la République que veulent ceux qui se disent nationalistes. Il termine ainsi son dis-

"Il ne doit exister pour nous qu'un parti; le parti national avec un esprit national et une politique nationale, et tous les vrais républicains considèrent que le drapeau de la République française et le drapeau de l'armée ne font qu'un ! »

Une véritable ovation est faite à M. Bour-

#### Le péril clérical et la presse

La 9e chambre a statué, jeudi, sur la plainte en diffamation formée par douze moines de l'ordre dissous de l'Assomption contre la "Lanterne" et sur la demande en 120,000 francs de dommages-intérêts accessoirement formée par les représentants de l'ex-congrégation. En substance, le procès était le suivant : Etait-il possible de condamner un journal de bonne foi qui se borne. suivant l'heureuse expression du substitut Rambaud, à faire œuvre désintéressée de critique sociale, historique et politique et qui s'efforce de dénoncer et d'atteindre le péril noir et les vilenies cléricales, partout où ils menacent les institutions du pays, les biens ou la liberté des citoyens?

M. le substitut Rambaud, plaçant la discussion sur un terrain plus élevé, a conclu en magistrat de droiture et d'équité et en ferme républicain, estimant qu'il faut laisser au journaliste la possibilité de dénoncer une organisation politique et financière aussi redoutable pour la démocratie que celle des

assomptionnistes. Les juges de la 9e chambre se sont rangés à la sagesse de cet avis : lls ont acquitté « la Lanterne », en reconnaissant que les articles incriminés, s'ils contiennent des imputations diffamatoires et injurieuses, visent exclusivement la congrégation des Pères de l'As-

somption, considérée comme ordre religieux; que l'auteur des articles s'attache à critiquer d'une manière violente et même injurieuse les diverses œuvres de l'ordre, sa politique générale, son organisation, ses moyens d'action ; que c'est l'ordre entier, envisagé dans son action et dans son but, que les articles de « la Lanterne » ont voulu atteindre. Beaucoup de tribunaux feraient bien de

méditer ce jugement!

## Encore!

Mme veuve Henry, assigne pour le 14 juin prochain, devant les assises de la Seine, M. Joseph Reinach.

## Le vendredi-saint dans la marine

Rompant avec les antiques usages de la marine, les bâtiments de guerre stationnés dans les ports militaires, n'ont pas pris les marques de deuil usitées à l'occasion du vendredi-saint.

Dans le port de Cherbourg, en raison de l'absence de prescriptions à cet égard, aucune mesure n'avait été prise.

A Brest, où déjà les navires avaient mis leurs vergues en pantenne, et avaient arboré leur pavillon à mi-mât, un ordre ministériel est venu prescrire de ne pas procéder au cérémonial traditionnel. Les vergues ont donc été redressées et les pavillons redressés à bloc. Il en a été de même pour

On doit rappeler que pour le vendredisaint de 1896, M. Lockroy avait fait faire une enquête au sujet de la suppression possible des marques de deuil du vendredi-saint. Il semble que certains ports ont pris d'euxmêmes l'initiative de cette suppression.

#### Affaire d'Espionnage

Léon Gaget dont l'arrestation a été annoncée, était employé de banque, et c'est samedi dernier qu'il a été arrêté par le chef de la Sûreté au domicile qu'il occupait avec une amie, rue Ordener. La perquisition opérée au moment même de l'arrestation a fait découvrir un agenda sur lequel Gaget inscrivait les sommes qui lui étaient envoyées de l'étranger. Le total des différents envois se montait à 850 fr. Les sommes qu'il recevait d'Allemagne allaient en augmentant. On découvrit aussi quelques documents se rapportant à des questions militaires et aussi un alphabet conventionnel. Gaget était actuellement sans situation et vivait cependant de façon bourgeoise.

Conduit au Dépôt, il a été interrogé par M. le juge d'instruction Leydet. Il prétend que les documents fournis par lui à une puissance étrangère n'avaient aucune valeur et qu'il a abusé de la confiance de ses correspondants auxquels, dit-il, il a essayé de reprendre une partie des cinq milliards.

Il est établi qu'il se faisait passer auprès de ses correspondants pour un employé des postes.

Néanmoins, M. Leydet, juge d'instruction, recherche si Gaget n'aurait pas été l'homme de paille d'un ou plusieurs espions mieux placés que lui pour se procurer des tuyaux sur notre organisation militaire.

#### Le Divorce de M<sup>m</sup>e Welab

Le tribunal de Galveston vient de prononcer le divorce entre M. Armstrong et madame Melba, la célèbre cantatrice.

Le jugement, favorable à M. Armstrong, est basé sur l'abandon du domicile conjugal par Mme Melba.

M. Armstrong conservera l'enfant issu de son mariage.

M<sup>me</sup> Melba avait épousé M. Amstrong riche propriétaire du Texas en 1882.

## Grave accident

M. Mauban, ancien secrétaire de la Comédie-Française, a été victime d'un accident de voiture. Heurté par le brancard d'un fiacre, rue du Havre, renversé et piétiné par un cheval, il a reçu des blessures qui donnent de vives inquiétudes aux médecins qui le soignent.

## CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le lundi de Pâques, le Journal du Lot ne paraitra pas mardi.

## Vote de nos députés

Sur la proposition d'affichage du discours du président du conseil, le vote de nos députés s'est ainsi réparti :

Pour : M. Vival. M. Lachièze s'est abstenu. M. Rey, absent par cougé.

Evidemment, M. Lachièze ne pouvait pas abandonner son chef de file Méline.

## Ponts et Chaussées

Suivant arrêté ministériel du 19 mars 1900, l'avancement dans le personnel des conducteurs des ponts et chaussées, est réglé comme suit : Pour le passage

A la 3e classe, 1/3 au choix 2/3 à l'ancienté.  $A la 2^{e} - 1/3 - 2/3$   $A la 1^{re} - 1/2 - 1/2$ 

A la 3º du principalat, 2/3 au choix 1/3 à l'ancienneté.

A la 2e, 5/6 au choix 1/6 à l'ancienneté. Le grade de conducteur principal de 1re classe est attribué exclusivement à l'ancien-

## Recensement des chevaux

Le recensement des animaux susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, en cas de mobilisation, aura lieu cette année du 15 mai au 15 juin.

Aux termes des instructions ministérielles, le secrétaire de la mairie doit être présent aux opérations de classement et aider

la commission dans toutes les recherches à faire sur les registres et listes dressés par les soins de la municipalité.

Les instituteurs, secrétaires de mairie, doivent participer à ces opérations de classement, alors même qu'elles auraient lieu pendant les heures de classe.

### Inspection des mines

M. Nivort, inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du sud-ouest, commencerasa tournée le 15 avril.

#### Organisation du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones

DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Un Bureau Central et sept bureaux Annexes sont mis à la disposition du public. Ces bureaux effectuent le service postal, télégraphique et téléphonique dans des conditions analogues à celles des autres bureaux

Des boîtes aux lettres sont installées dans tous les bureaux et des boîtes supplémentaires sur divers points de l'Exposition.

Les levées, au nombre de 12 au Bureau Central, 9 aux Bureaux Annexes, 8 aux boîtes supplémentaires, sont effectuées quelques minutes avant les heures d'expédition des courriers qui est assurée par le bureau

Les exposants et les personnes établies dans l'enceinte de l'Exposition, peuvent se faire adresser leurs correspondances postales soit au lieu de leur installation soit poste

En vue de faciliter la remise des objets, il est recommandé d'indiquer à la suite des noms et prénons des destinataires : le le numéro de la classe, 2º le lieu ou l'emplacement, exemple: M. X. classe 20, Exposition Universelle Paris, ou M. X. Champ de Mars Suffren Paris.

Les correspondances poste restante sans indication de bureau sont centralisées au bureau central.

Les dimanches et jours fériés les guichets postaux sont fermés à 4 heures du soir. Le service télégraphique fonctionne dans des conditions analogues et les télegrammes sont reçus à tous les guichets des bureaux de l'Exposition Universelle.

La distribution en est assurée par le bureau central. Les exposants et les personnes établies dans l'enceinte de l'Exposition peuvent se faire adresser leurs correspondances soit au lieu de leur installation, soit Télégra-

Daas ce dernier cas, si l'adresse ne porte pas l'indication d'un des bureaux, elles sont conservées au Bureau Central.

Les dimanches et jours fériés le service télégraphique fonctionne comme en semaine.

Le public est admis à communiquer à partir des cabines téléphoniques installées dans l'enceinte de l'Exposition avec toutes les localités en relations téléphoniques avec

Des cartes d'abonnement, permettant de téléphoner gratuitement avec les abonnés ou les postes publics de Paris et valables pour toute la durée du fonctionnement des cabines, sont mises en vente au prix de 20 francs rue de Grenelle 103, au Bureau Central (poste Rapp).

Des messages téléphonés penvent être expédiés à partir de toutes les cabines de l'Exposition. Ceux à distribuer doivent être téléphonés à l'une des cabines du Bureau

(Voir pour renseignements plus détaillés l'avis au public affiché au bureau de Cahors.)

## CAHORS

## L'ouverture de l'exposition

La France prend part à la grande fêts qui a commencé aujourd'hui à Paris.

Notre ville, à cette occasion ne pouvait que s'associer au gouvernement pour célébrer dignement l'ouverture de l'exposition. C'est pourquoi, dès ce matin, elle a pris un air de réjouissances.

Les établissements publics, la préfecture, la mairie, la caserne, les écoles, le palais de justice sont pavoisés, décorés de drapeaux, et ce soir seront illuminés, comme aux jours des sêtes nationales.

Cette sête qui devrait être la sête de tous, où tous les partis devraient se taire pour célébrer l'ouverture de cette Exposition qui déjà fait l'admiration de l'Europe entière,

trouve beaucoup d'indifférents parmi nos

adversaires politiques.

Ceux-là, en effet, ne peuvent se faire à l'idée que c'est un ministère vraiment républicain qui préside à cette magnifique exposition.

Pas même l'Art, la Beauté, ne peuvent trouver grâce devant la haine, la rancune des partis déçus. La joie en est plus grande pour nous.

#### Examens d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges

Les examens d'aptitude aux bourses dans lycées et collèges ont eu lieu à Cahors, au collège de jeunes filles, le mardi 10 avril, sous la présidence de M. Maurellet, inspecteur d'Académie.

Sur treize aspirantes inscrites, onze se sont présentées. Sept ont été définitivement ad-

Première série. - Mlles Delfau, Padirac, Périé, Soulignac et Tronche.

## Troisième série. — Mlles Alary et Faurie.

Par décision de M. le directeur général de la Manufacture des Tabacs, M Lestrade, commis de culture à la direction de Cahors, est nommé en la même qualilè à la directiou du Mans.

Manufactures de l'Etat

#### Ecole normale

Par arrêté ministériel en date du 9 courant, M. Dubarry, professeur à l'ecole normale de Cahors, est transféré en la même qualité à l'école normale de Montauban.

## UN PEU DE LUMIÈRE S.V.P.

(Suite)

On nous écrit :

Nous désirerions très vivement savoir en vertu de quel droit l'instituteur suppléant départemental et l'institutrice suppléante départementale, dont les fonctions consistent à remplacer gratuitement les maîtres ou les maîtresses malades, restent régulièrement attachés aux bureaux de l'inspection académique au détriment des intérêts du personnel; cela à seule fin d'alléger le travail du commis principal qui a trouvé ce moyen très simple de se créer les loisirs nécessaires pour se livrer à ses sports favoris la pêche et la bicyclette, alors qu'on envoie des suppléants auxiliaires aux frais de l'Etat, qui paie ains deux fois, ou qu'on ferme les écoles.

Nous serions très reconnaissants à un membre assez indépendant du conseil général de vouloir bien se faire l'avocat des instituteurs auprès de qui de droit pour faire cesser un pareil abus ou de demander la suppression du crédit affecté à ce service.

Et dire cependant que pour permettre à ce maître et à cette maîtresse de toucher leurs émoluments on est obligé de faire figurer des suppléances trompeuses. Le contrôle en serait édifiant.

Au sujet de notre dernier entrefilet relatif à la répartition des crédits votés par le conseil général pour indemniser les instituteurs déplacés, on nous affirme que M. le secrétaire de l'Académie prépare ses batteries !... Il dirait:

1º L'accusation du Journal du Lot ne peut toucher que M Favard, ancien inspecteur d'Académie, moi je ne suis rien ici! -M. Monteil n'est pas toujours aussi modeste et nous lui rappellerons, en temps voulu, nombre de cas ou il avait une opinion contraire!...

En tout cas, c'est lui, lui seul, qui a réparti ces crédits. M. Favard n'a fait que sanctionner la répartition. Evidemment M. Favard est le seul responsable, mais cela ne doit pas nous empêcher de montrer les petits dessous des distributions... amicales.

2º M. Monteil ajouterait : le conseil général ne peut critiquer les anciennes répartitions puisqu'elles ont été approuvées par la commission départementale.

C'est vrai, mais la commission a eu le tort de ne pas s'éclairer!

Aussi bien, le conseil général a le devoir de se rendre compte de quelle manière ont été faites les répartitions et de prendre des mesures pour éviter le retour de scandaleux A. C.

## Avis important

Le Secrétaire du Syndicat agricole du I ot engage vivement ses adhérents à lui remettre leur commande de sulfate de cuivre le plus tôt

possible à cause de la hausse que subit cette matière, hausse qui va augmentant de jour en jour.

> Le Secrétaire DELPECH

#### LES GAITES DE L'ANNONCE

Nous lisons dans la Petite Gironde du mercredi 11 avril:

> céder pour raison de santé dans une ville du Midi, maison d'éducation pour jeunes filles en plein rapport. Ad. b. journal.

On nous assure qu'à la lecture de cette annonce, le rédacteur cadurcien de la Petite Gironde, a failli avoir une attaque!... Il aurait, depuis, déclaré aux intimes, que la rédaction de ces quatre lignes était « défec-

Ce que c'est que d'être officier d'académie!...

#### Avenir cadurcien

Programme du 15 avril 1900

Le Flamand (allegro militaire) Tancrède (Fantaisie) Desailly. Rossini. Douce-Ivresse (valse) Dureau. La Dame blanche (fantaisie) Polka pour 2 Pistons Boëldieu. Boisson.

De 4 h. à 5 h. (Allées Fénelon)

La commission de la Société l'Avenir cadurcien prévient le public, que l'on trouvera des cartes à 1 fr. pour le bal de charité jusqu'au vendredi 20 courant. Elle prévient en outre que les cartes de bal seront rigoureusement exigées au contrôle.

Dépôt de cartes chez MM. Aubran, limonadier; Babec, limonadier; Lassus, limonadier; Valet, coiffeur; Sarrazin, relienr et M<sup>me</sup> Houssard, débitante de tabacs.

Pour la commission: Le Secrétaire-Commissaire, HENRI LAJAUNIE.

## Théâtre

Dimanche prochain, l'excellente troupe du Théatre Français de Toulouse, donnera sur la scène de notre théâtre une représentation extraordinaire des

## DEUX ORPHELINES

drame en 8 actes, de MM. d'Ennery et

## **ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 12 avril au 14 avril 1900 Décès

Gélis, Raymond, conducteur des ponts et chaussées en retraite, 78 ans, rue des Cadourques, 8.

Vinel, Léonce-Marie, 11 mois à Arbouys.

## Arrondissement de Cahors

BLARS. - Lettre ouverte à M. Lapergue, maire de Blars.

On nous prie d'insérer la lettre suivante: Blars, le 11 avril 1900.

Monsieur Lapergue,

Il paraît que notre réponse à votre article publié dans la Croix du Lot du 18 mars, a eu le don de vous toucher au côté le plus sensible.

Mais nous savions d'avance que quelque cuisante que fut votre blessure, vous ne tarderiez pas à être sur pied et que vous pourriez, comme par le passé, recommencer vos frasques munici-Dans votre article publié dans la Défense du

8 avril, vous voudriez encore, coûte que coûte, faire retomber sur nous la responsabilité de vos Quelles que soient les attaques dirigées contre

nous, nous saurons parer vos coups avec les preuves, les arguments qui sont les seules armes qui conviennent pour lutter hardiment contre la fourberie, le mensonge et l'erreur.

Dans votre premier article, si nous avons bonne mémoire, il n'était pas question des séances du conseil municipal auxquelles nous n'assistons plus et pour cause.

Croyez-vous donc M. Lapergue, qu'il y ait du plaisir à être convoqué plus souvent que de raison à des réunions parfois illégales et où l'élite intellectuelle de la majorité, qui ne demande qu'à délibérer en paix et à huis clos, nous a maintes fois empêch de prendre la parole, notamment dès qu'il s'est agi de faire entendre nos justes revendications?

En outre, auriez-vous par hasard la prétention de nous obliger à nous réunir tous les dimanches à la mairie ainsi que le fait depuis quelque temps votre majorité servile, pour y entendre lecture des feuilles bien pensantes et vouer aux «Gémonies» quiconque s'obstine à penser et à croire autrement que vous ?...

Mais revenons à notre bureau de bienfaisance. Vous nous avez, n'est-ce pas, convoqué à la réunion du 8 avril. Nous nous y sommes rendus.

Yous nous avez nettement déclaré, que, n'ayant pas en main les fonds qui auraient dû être depuis longtemps distribués aux indigents, force était à ceux-ci d'attendre encore.

Mais, bone Deus, si cette somme (79 francs) n'est pas encore à votre disposition, à qui la

faute? Toujours à vous, M. Lapergue, qui avez négligé de la demander, tandis qu'il vous était très facile de vous la procurer en vous adressant au Receveur municipal.

Si les prochaines électious municipales ne devaient avoir lieu qu'en 1901, les indigents seraient secourus depuis longtemps, n'est-ce pas,

M. Lapergue? Si après votre déclaration natte et précise du 8 avril, vous osez encore crier sur les toits que c'est nous, les abstentionnistes, qui lésons les intérêts des pauvres, eh bien, il sera, pensons-nous permis de se demander si vous n'êtes pas un incons-

Quant aux convocations écrites sur papier ministre, si tant est que vous connaissiez cet article-là, ou que vous en ayez dans notre vaste cabinet de travail, ce dont, nous doutons fort, gardez-le soigneusement pour vous, afin que, le cas échéant, vous soyez à même d'établir des certificats analogues à celui que vous auriez, dit-on, délivré à un de vos administrés, qui aurait pu, avec un tel document vous jouer un bien vilain tour, si vous n'aviez eu hâte de le lui retirer.

Ah! M. Lapergue, il faut avouer que vous avez une étrange façon de comprendre votre rôle d'administrateur. Si les raisons de vos attaques ou de vos insinuations sont motivées par la crainte de perdre votre écharpe, vous connaissez bien mal vos électeurs.

Après avoir usé envers nous, les abstentionnistes, de procédés indignes, inqualifiables, oserez-vous encore revendiquer le monopole de

Bien que, hors de l'église, il n'y ait point de salut, on se demande si, après la publication prochaine de vos exploits antérieurs, on vous devra le salut en tout temps et en tout lieu.

Si oui, on ne faillira pas à ce devoir, du moins quant à moi, dussé-je, pour cela faire, détériorer à jamais et mon gibus et mon berret.

Un membre du bureau de bienfaisance

BORNES. \*\*\*

-- L'on se demande ici pourquoi le conseil municipal ne s'est pas encore prononcé sur la question du déplacement du lieu de

Il y aurait cependant urgence à connaître l'opinion de l'assemblée communale à ce

Sera-ce renvoyé aux calendes grecques!

CASTELNAU. - Foire. - Notre foire a été assez importante, malgré un temps peu

favorable. Les divers foirails étaient bien garnis et les cours pratiqués à peu près les mêmes que la foire précédente, toutefois il s'est produit une hausse un peu sensible sur les bœnts

Les porcelets étaient fort chers, il s'en est vendus de tout petits à 40 et 50 fr. pièce. La volaille, 0.90 la livre, les œufs, 0,50 la douzaine. Halle aux grains. - Blé, 11 fr. 50. Maïs, 8 fr. Avoine 7fr. les 4/5.

VIRE. - Morts de la rage. - On nous ecrit:

La famille Caumont vient d'être éprouvée par un cruel malheur. Un enfant d'environ quatre ans est mort de la rage; cinq jours après, le père de l'enfant, âgé de trente-huit ans a subi le même sort.

Il y avait quarante jours que ces pauvres gens avaient été mordus par leur petit chien qu'ils ont abattu de suite ; mais ne supposant nullement que l'animal fut enragé, on ne fit, aucune démarche, ce n'est que quand ils sont tombés malades qu'on prévint MM. les docteurs Delbreil et Cassaignes. Ces derniers déclarèrent que M. Caumont et son fils étaient enragés; la famille est désolée et tous les habitants sont dans la consternation.

St-ALAUZIE. - M. Dessaux Casimir, à la suite d'un deuil de famille récent, a donné sa démission de conseiller municipal.

St-MARTIN-DE-VERS. - M. Faurie Firmin, qui avait cru devoir donner sa démission de maire, a été réélu dimanche, 8 avril, à l'unanimité des suffrages.

M. Faurie n'était pas présent à la séance. Tout est bien qui finit bien!

## Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — La foire. — La grande foire du 15 avril tombant le jour de Pâques, sera tenue le lendemain lundi 16 avril, et quoique ce dernier jour soit férié, la gare de la petite vitesse sera, comme à l'ordinaire, ouverte pendant toute la journée. Les marchands de bestiaux où de denrées de toute sorte pourront donc expédier leurs marchan-

Station des Haras. - Notre station vient d'être pourvue d'un cinquième étalon de toute beauté. Sans-Souci, demi-sang anglonormand trotteur. Ce superbe cheval sort directement de l'école du Pin.

Société musicale. - La Société musicale les Artisans réunis va reprendre ses répétitions habituelles. Elles auront lieu dans la grande salle de la maison Lala, rue Séguier. Les cours gratuits de solfège vont aussi recommencer.

Boeuf emporté. - Le fermier de M. Coussieu, ancien notaire, labourait avec un bœuf une vigne située à Brengues, tout en causant avec M. Cassagne et M. le cure de cette commune, lorsque ce dernier voulut passer devant le bœuf, qui prit peur, se re-tourna brusquement, bondissant à travers les fils de fer qu'il brisa sur son passage, et après avoir bousculé M. Cassagne, qu'il renversa, lui fit une éraflure qui pouvait donner un mauvais choc avec le soc de la charrue. Ce bœuf emporté fut arrêté par le garde champêtre, qui le détela et le remit à son propriétaire, mais alors le bœuf lui échappa, et ce n'est que dans la soirée qu'il a pu être rattrapé à quatre kilomètres, au lieu dit Nozac, et réintégré à la grange.

Avis aux ouvriers. — Le maire de la ville de Figeac a l'honneur de prévenir les ouvriers qu'en exécution de la délibération prise le 7 avril courant, par le conseil municipal de Figeac, des élections auront lieu le dimanche 22 courant, de 1 heure de l'aprèsmidi à quatre heures, dans une des salles du Conseil, pour la désignation par leurs collégues de trois délégués à envoyer à l'exposi-

Les délégués seront tenus, à leur retour. d'exposer dans une réunion le résultat de leur visiteet de leur examen.

Le premier délègué sera choisi par les ouvriers agricoles et jardiniers ; un second par les ouvriers maçons et plâtriers ; le troisième par les ouvriers du bois et du fer.

L'élection sera faite à la majorité relative. Les délégués, recevront de la mairie 50 fr. chacun, et de l'Etat 100 fr.: total 150 fr.

VIAZAC - Par arrêté ministériel du 10 avril, une concession de matériel d'enseignement a été accordée à la commune de Viazac.

PUYBRUN. - Foire. - La foire du 10, dite foire grasse, était bien approvisionnée en bétail. Le concours de bœufs gras avait réuni un certain nombre de ces animaux, dont plusieurs étaient tout à fait remarquables. Voici les prix payés:

Bœufs gras primés, de 1,200 à 1,400 fr la paire; bœufs d'attelage, de 700 à 900 fr.: jeunes nourrains, de 300 à 400 fr. la paire, moutons de 70 à 75 fr. les 100 kilos; porcs peu nombreux; chevreaux, de 4 à 5 fr.

Les marchands forains étaient très : atisfaits de leur journée.

## Arrondissement de Gourdon

GOURDON. - Tribunal correctionnel. -A l'audience correctionnelle de mercredi, a été jugée l'affaire concernant la nommée Marie Foissat, âgée de 40 ans, ménagère, épouse Cabrié, demeurant à Gourdon, inculpée d'homicide involontaire sur la personne de son enfant nouveau-né.

Après un brillant réquisitoire de M. Dubernet de Bosq, substitut du procureur de la République, et après une habile défense de M. Descubes de La Vernouille, avocat de la prévenue, celle-ci a été condamnée à six mois de prison, 50 fr. d'amende et aux

Cette affaire avait attiré au palais un grand nombre de curieux désireux d'entendre M. de La Vernouille, qui était à son début. Malgré sa tâche, qui était on ne peut plus difficile, il a eu un réel succès, car sa cliente s'en est sortie à très bon marché.

Elections municipales. — Mercredi dernier, à 8 heures 1/2 du soir, M. le maire de Gourdon avait convoqué, en réunion privée, les membres actuels de la municipalité dans la salle de la mairie à l'effet de s'entendre avec eux au sujet de la liste à former.

Certains obstacles s'étant aplanis d'euxmêmes dè le début, l'entente la plus parfaite n'a cessé de régner parmi nos Ediles et tout fait espérer que dans une très prochaine réunion la liste définitive sera arrêtée.

La campagne paraît devoir être des plus

calmes, la municipalité actuelle ne devant pas avoir de concurents.

Le bruit court en ville que quelques électeurs auraient l'intention de provoquer une réunion publique au sujet de la prochaine élection municipale.

L'idée nous semble excellente et très en harmonie avec les tradictions républicaines.

GRAIN DE POIVRE

VAYRAC. — Elections municipales. — On nous écrit:

Les militants réactionnaires sentant la fin prochaine de leur parti, vont répétant à tous les échos qu'ils ne présenteront pas de liste aux prochaines élections municipales, En effet, il paraîtrait (d'après des renseignements puisés à bonne source), que dans une de leurs réunions, un des membres les plus influents du parti du trône et de l'autel, aurait, la rougeur au front et la colère sur les lèvres, blâmé très sévèrement l'attitude politique et privée de la petite bourgeoisie réactionnaire, en ces termes :

Messieurs,

..... Il est inutile, à mon avis, que nous essayons de présenter une liste aux prochaines élections municipales, car nous sommes battus d'avance. (Puis s'écriant avec colère) Vous n'aimez pas le paysan, Messieurs! vous le méprisez même! alors que vous devriez le venerer, lui rendre des services, parce que c'est lui qui travaille pour vous nourrir, vous enrichir. D'ailleurs, il est aisé de comprendre que vivant sans travailler, dans le luxe, pour les plaisirs, il faut que d'autres travaillent, pour vous nourrir et vous enrichir. Ce n'est qu'à l'approche des élections que vous lui prodiguez les coups de chapeaux et les poignées de mains, mais.... vous n'arriverez plus à le tromper.... Vous détestez également l'ouvrier et le petit commerçant.... Votre veston, votre pantalon, vos bottines, etc., qui vous les a faits? où les avez-vous achetés?.... à Paris, à Bordeaux, à Brives, n'est-ce pas! Et si maintenant je pénètre dans votre intérieur, je vous demanderai si c'est à Vayrac que vous avez acheté l'huile d'olive, la bougie, le sel, le poivre, le linge, le savon, etc., etc., que vous employez dans votre ménage..... Non! vous faites tout venir de l'extérieur.... vous ne donnez rien à gagner à nos petits commerçants, qui cependant vendent des marchandises de premier choix et, entre parenthèses, vous verrez, le 6 mai ppochain, que le savon qu'ils vendent est de qualité supérieure.... et vous voulez, dis-je, que ces braves gens vous élèvant sur le pavois? Non! Messieurs, vous ne tromperez plus ni le paysan, ni l'ouvrier, ni le commerçant.... Dans vos programmes, vous dites que vous voulez défendre les intérêts de tous..... et je viens de vous le démontrer, c'est le contraire que vous faites..... Je conclus donc, Messieurs, que dans ces circonstances, il est préférable que nous nous abstenions.

Si les conseils de ce membre du parti réactionnaire sont écoutés, les républicains qui se proposaient de donner une maîtresse leçon à ces chevaliers de l'œillet blanc, verront leur rêve s'évanouir, car dans ces conditions leur triomphe sera sans gloire. Mais qu'importe, tenons-nous prêts à faire face à toute éventualité, car le langage de cet ami du trône et de l'autel, aurait bien pu être tenu pour donner naissance à une deuxième liste républicaine, qui d'ailleurs, pas plus que la liste réactionnaire, n'effraierait la démocratie ouvrière et paysanne qui, laissant de côté tous les stratagèmes de ses ennemis, ira à la prochaine bataille électorale sans défaillances, fière de l'appui de tous les hommes de cœur, sûre du succès.

Un paysan.

## BULLETIN FINANCIER

Toutes les bourses européennes et celle de New-York sont aujourd'hui fermées.

La notre seule a fonctionné, mais, comme en le pense bien, elle a été des plus calmes; la réponse des primes qui a lieu demain n'a pas amené la moindre discussion.

Nos rentes ont donné lieu à des échanges restreints: les 3 % clôture à 101.47; le 3 1/2 % à 103.20.

La Banque de France cote 4280.

La Banque de France cota 4250. Le Comptoir National d'Escompte est à 664; le Crédit Foncier à 720; le Crédit Lyonnais est en nouvelle hausse de 22 fr. à 1177; la Société Générale cote 609.

Peu d'affaires sur nos chemins; le Lyon à 1925 et l'Orléans à 1784 ont seuls été cotés à

Le Suez ferme à 3505.

L'Extérieure se traite à 73.42; l'Italien à 94.20; le Portugais à 25.70; le Russe 3 %. 1891 finit à 85.55 le Turc D est à 23.30 et la Banque Ottomane à 581.

La Joltaïa Ricka est en hausse à 137.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

## EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Cartes d'abonnement délivrées aux exposants.

La Compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les déplacements qu'ils auront à effectuer pour se rendre à l'Exposition Universelle et en revenir, se propose de délivrer aux exposants des cartes d'abonnement de toutes classes comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix du Tarif Spécial G. V. nº 3 (Orléans) et du Tarif Commun G. V. nº 103 (Orléans-Midi).

Ces cartes d'abonnement seront de 3 mois ou de 6 mois ; elles seront délivrées à partir du ler avril et pendant toute la durée de l'Exposition aux exposants ayant leur domicile commercial à 50 kilomètres au moins de Faris, et sur la présentation de leur carte d'exposant; elles ne pourront être demandées que pour voyager entre le domicile commer-

Les cartes d'abonnement de 3 mois ou de 6 mois dont la validité expirerait après le 15 novembre 1900 cesseront d'être valables dès le lendemain de cette date. Par contre, les cartes d'abonnement de 6 mois dont la validité expirerait avant le 15 novembre seront valables jusqu'à cette date inclusivement.

# Les Motocycles GLADIATOR

avec Moteur Aster 2 chevaux 1/4 ont obtenu le meilleur des certificats : Celui de la Préfecture de Police de Paris qui après expérience de leur solidité et l'examen de leurs 2 freins leur a donné l'autorisation de circu-

Les Motocycles Gladiator sont les seuls croyons nous qui aient obtenu semblable autorisation. Pour tous renseignements et essais s'adresser à Gladiator, 18, Boulevard Montmartre, Paris.

## PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix merceaux pour piane écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres eu mandat pour tous frais.

# Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la Gelée printanière et l'Oïdium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagêres.

Mélangé à 100/0 de sulfate de fer, prèvient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 58

## SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

VIII

UNE CHASSE AU CERF AU CLAIR DE LUNE

Longtemps avant d'en arriver là, la mort pouvait les avoir saisis tous les deux ; mais il y avait une agréable émotion dans cette course précipitée et impétueuse par une nuit d'été, il y avait comme un pétillement de la gaieté et de l'entrain que cause le champagne, dans cet élan à travers les taillis éclairés par les étoiles ; il y avait un incrayoble plaisir à suivre hors d'haleine cette chasse que la mort pou-

vait interrompre!

Cependant le danger augmentait à chaque oscillation; les daims avaient pris la fuite en troupe serrée, tantôt éclairés par la lumière de la lune, tantôt se perdant dans l'ombre, bondissant avec leur grâce native comme un éclair au-dessus des bruyères et des broussailles, avec cette rapidité qui exténue la plupart des êtres vivants qui osent chasser le monarque des vallées.

Les deux chevaux gris étaient en pleine poursuite; l'ardeur de la chasse animait le jeune cheval; il voyait s'agiter devant lui les

pranches sombres des andouillers et il ne trouvait rien de mieux à faire que de suivre leur piste avec autant d'ardeur que si les équipages de la Reine ou du Baron eussent été derrière eux. Que lui importait le phaéton qui ballottait et brimbalait sur ses talons! Il ne sentait pas plus son poids que si c'eût été un panier d'osier et, allongé comme un lévrier, il dévorait l'espace, passait à travers les arbres et traversait les prairies sur la trace du troupeau.

A travers les grands troncs d'arbres aux ombres noires et bronzées, à travers les ondulations du gazon, à travers le fouillis des broussailles, à travers les étendues unies de la pelouse, ils chassaient toujours comme si les limiers eussent été devant eux ; dévorant l'espace ici, ballottée là, sautant dans un tourbilion par-dessus les monticules, roulant à travers l'obscurité des branches entrelacées, s'enfonçant avec un triste sifflement dans les flaques d'eau de pluie, filant rapide comme une flèche sous la clarté argentée du clair de lune, entourée de la tiède brise du sud, imprégnée de l'odeur de l'herbe foulée, la voiture était emportée à travers le parc dans cette chasse nocturne et insensée.

Elle ballottait, chancelait, cahotait à chaque pas et était entraînée comme un chiffon de papier : et cependant un merveilleux hasard l'avait préservée de la destruction qui la menaçait à chaque pas, car les chevaux gris, arrivés au paroxysme de leur vitesse et dans l'impossibilité de s'arrêter, couraient à travers les taillis, sans savoir ce qu'ils faisaient, sans s'inquiéter de savoir où ils allaient, mais suivant toujours à l'odorat sans discerner les I traces de la piste et d'autant plus affolés par le bruit des roues qui se faisait entendre derrière eux.

Tandis que Cecil se rejetait en arrière les mains crispées sur les rênes, les veines gonflées à en éclater par les efforts inutiles qu'il tentait pour reprendre son empire sur les animaux emportes, le démon de la chasse s'éveilla aussi en lui, et tout en jetant les yeux sur sa compagne, dans sa frayeur et son anxiété pour elle:

- Tayaut!... en avant... en avant... ma parole d'honneur, c'est magnifique! - s'écria-t-il presque inconsciemment. - Pour l'amour de Dieu, Béatrice, tenez-vous tranquille, je vous sauverai.

Quelque inconséquentes que fussent ces paroles, elles exprimaient bien ce qu'il sentait ; seul, il se fût lancé avec délice dans la poursuite insensée de cette chasse ; avec elle, il redoutait toute l'iminence du péril.

Les daims couraient toujours et les chevaux les suivaient; la troupe aux longs andouillers redoublait de vitesse dans les espaces éclairés par la lune, s'élançait comme un trait sous les ombrages; les chevaux gris, heureux de leur liberté, ne leur cédaient en rien ; ils se précipitaient tête baissée et sans dicernement à travers les feuilles épaisses et les branches agitées; ils s'efforçaient de se dépasser l'un l'autre, mais ils étaient maintenus à égale distance par le frottement du harnais.

Les rameaux des branches se brisaient avec fracas; la terre fuyait sous leurs fers; leurs pieds faisaient jaillir des étincelles des pierres; la voiture roulait, cahotait, penchait à droite et à gauche, à travers le labyrinthe de troncs d'arbres qui s'élevaient comme des piliers de pierres noires et se découpaient sur le bleu azuré du ciel.

La course était arrivée à son plus haut point ; il y avait danger de mort ; tout à coup droit devant eux, au-delà de l'obscurité du feuillage. l'on vit briller une ligne de lumière, étincelante, limpide, transparente, tantôt noire et obscure, là où les ombres venaient tomber sur elle, tantôt lumineuse et claire lorsque les étoiles s'y reflétaient.

Cette ligne indécise barrait précisément leur chemin.

Pour la première fois, un cri de terreur s'échappa des lèvres pales de la femme assise auprès de Bertie.

- La rivière... Oh! Cecil... la rivière!...

En effet, on apercevait, dans le lointain, la rivière aux eaux jaunes et profondes, qui semblaient froides sous les pales rayons de la lune, dont la rive opposée ressemblait à une lande grise à travers la brume qui s'élevait au-dessus de ces bords marécageux, pareille à une tombe béante, au moment où les chevaux, aveuglés par leur délire, se précipitant à l'envi l'un de l'autre, s'approchèrent de ses bords en franchissant tous les obstacles.

La mort n'avait jamais été plus proche, une vingtaine de mètres encore, puis une culbute, une dégringolade le long de la pente et contre les palissades, un soulévement de ces flots bourbeux et infects au-dessus de leurs têtes, et la vie serait terminée à tout jamais pour eux deux. (A suivre.)

## ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel

suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

MAISON

Inventeur breveté S. G. D. G. - Patenté en France, Angleterre. Belgique CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU DE GELIS

Contre les Pellicules et la chûte des Cheveux Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et
 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

## PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. - Pianos des meilleurs facteurs. - Lutherie. - Fournitures pour fanfares. - Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. - Accords. - Réparations.

## PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs

auteurs modernes.

# Bibliographie

# **ENCYCLOPÉDIE**

Populaire Illustrée du XX° siècle

publiée sous la direction de MM. Buisson, professeur à la Faculté des Lettres de Paris : Denis, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris; Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts; Stanislas Meunier, professeur au Muséum.

Le 11º volume, Microbes et Infusoires, qui a pour but de mettre une science toute nouelle à la portée du grand public, devait, par devoir, lui conserver son véritable aspect, la simplifier, mais non la défigurer. Par exemple, la question la plus passionnante pour le public est certainement la question de l'immunité, qui qui a déjà permis de guérir la diphtérie, qui prémunit nos troupeaux du charbon, et qui a réduit presqu'à rien la mortalité par la rage. Il a été donné à ce mot, premièrement une sorte de plan général qui mettra le lecteur au courant de cette question si importante, puis, pour chacun des points particuliers, il est traité avec détail, ainsi le lecteur peut acquérir d'abord une vue d'ensemble, puis préciser ces notions.

En outre, l'auteur, grace à une grande pratique personnelle, indique les procédés simples qui permettent d'arriver au même résultat que les procédés plus compliqués décrits dans les livres classiques; et ainsi les lecteurs se trouveront attirés vers l'étade de catte science, pour laquelle le bagage absolument nécessaire n'est pas d'un

12º volume : L'Architecture. = L'architecture, si justement honorée chez les anciens, n'est plus, de nos jours, appréciée à sa valeur réelle; et il n'est pas rare de rencontrer dans notre société moderne des personnalités n'ayant qu'une très vague idée de cet art et des règles qu'il prescrit.

Ce dictionnaire est à la fois un excellent lexique des termes d'architecture et une œuvre d'utile vulgarisation artistique.

L'Encyclopédie Populaire Illustrée du vingtième siècle sera un répertoire général, méthodique et par ordre de matières, des connaissances humaines. Cette publication aura le très grand avantage d'être a la fois une série de cent vingt dictionnaires techniques et une encyclopédie proprement dite.

Tous les volumes, édités dans le format in-8° écu, auront au moins 150 pages, imprimés sur beau papier, en caractères compacts et très lisibles.

Les volumes parus ont pour titres : L'Expansion Coloniale, t. I, t. II, - La Photogra phie. — le Jardinage. — Le Costume, La Mode. — L'Electricité. — La Minéralogie. — La Cuisine. — Biographie politique du XXº siècle, t, I, A-K, t, II,

Chaque volume vendu séparément.... 1 fr. Souscription à forfait aux 120 volumes.. 100 fr. Payables 10 fr. par trimestre. Société Française d'Éditions d'Art L.-Henry MAY 7, rue Saint-Benoît. - Paris

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris - Sommaire du numéro 2246 du 14 avril

GRAVURES. - Portraits (Nécrologie) : Le Colonel de Villebois-Mareuil. - M. J. Bertrand. - Le Lieutenant Mensieur.

Guerre du Transvaal : La Reddition du Général Cronje. - La Retraite de l'armée du Général

Exposition de 1900 : Le Palais des Industries d'art (rue de Grenelle) : Motif du chapiteau et du couronnement de la façade. - Porte de l'avenue. - Bas-relief. - Enfant et hippogriffe. - Tympans, aiguilles des clochetons, etc.

Voyages et explorations : La Mission Flamand : Portrait de M. Flamand. — Le défilé de lamission.

Départements : Inauguration de la Statue d'Alphonse Daudet : Les discours. - Les gym-

Algérie: Funérailles du Maréchal Stewart, à Alger.

Tunisie : La Basilique d'Hippone. - La Statue

de Saint-Augustin. Turquie: A Constantinople: Les Sapeurs-pompiers, réoganisés par Zecheng-Pacha. - Les

Sauveteurs de la Mer Noire. Portraits: Les membres de l'Académie Goncourt. - Mgr. Ormanan, nouveau patriarche arménien. - M. Morel, Gouverneur du Crédit foncier. - M. Revoil, Ministre de France à Tan-

Paris : L'arbre de Jessé.

TEXTE. - Chroniques: Courrier de Paris, par A. Boissard. — Variété : Le drame du Mangiabo, par G. Lenôtre. - Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boissard. — Exposition de 1900: Le palais des Industries d'art, par Ch. Ponsonailhe. — Courses, par Archiduc. — La Mission Flamand, par G. C. — Inauguration de la Statue d'Alphonse Daudet, à Nimes, par Daury; etc., etc.

Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Rébus, Récréations, Sport, par A Wimile, La Semaine illustrée, par Noël Nozeroy, Petit courrier des Théâtres, etc., etc.

Nouvelle illustrée : Scènes parisiennes : La Princesse, par Aug. Germain, illustrations de

Le numéro 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrées Henri de Parville, rédacteuren chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). - Sommaire du nº 1403, du 14 avril

Joseph Bettrand, par Henri de Parville. - Paques, par Henri de Parville. - Ressources minéralogiques des Philippines, par Jacques Boyer. - Un caisson mobile pour la réparation des quais, par Pierre de Mériel. - Petite grue simplifiée, par D. B. - L'échappement de la vapeur, par J. L. - Boules de neige, par P. d'Ocamasse. -Les produits de nos colonies. - Aérateurs Guzzi, par H. Lestin. - Le sulfate de fer dans la culture potagère, par E Henriot. - Les grands transatlantiques, par J.-F. Gall. — Le pays de la soif. — Outil à ccuper les tubes de chaudières, par D. L. - La production du mais aux Etats-Unis, par Daniel Bellet. - Chronique. - Académie des sciences : séance du 9 avril 1900, par J. Giraud. - Moteur presse-papier, par J. L.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

## Armée et Marine

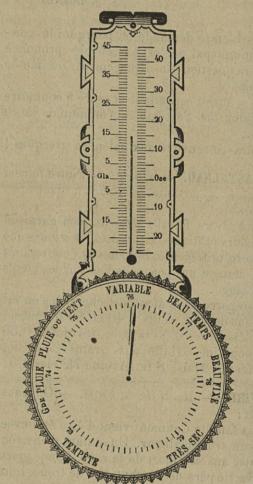
Sommaire du nº 15 3, place du Théâtre Français, Paris

Le rajeunissement des cadres d'officiers. C. Boissonnet, sous-intendant militaire. - Les rayons Rœutgen et la chirurgie de guerre. Dr Loison. - Le colonel de Villebois-Mareuil. -La guerre au Transvaal.\*\*\*. - Les obsèques du maréchal Stewart. - La pacification de Madagascar. - Le lancement de la Savoie. R. - Cuisine maritime. - Le croiseur cuirassé Montcalm. Sabord d'Arcasse. - La Marine allemande. -Sport. - 58 gravures et photographies.

## LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 29 mars 1900. Vsso Nacla: Chronique. - A. Dourliac: L'Œuf

de Pâques de Suzel. - Jules Mary : Mademoiselle Guignol (suite). — Pierre Salles : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). - J. Laurence: Deux frères d'armes (suite.) - Albert Cim : Jeunes amours (suite).



Baro-Thermomêtre.

Température minima du jour: 9.6 maxima de la veille : 15. Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.3

## LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors:

Chez Mme CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.

- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie. Mile MOLINIÉ, buraliste, rue de la
- Mairie. - M. MAURY, marchand de journaux,
- 16, rue Nationale.

## AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.